

15

Éducation et science

1385-1700

Personnes en formation

Édition 2017



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel 2017

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	lernstat@bfs.admin.ch; sius@bfs.admin.ch
Rédaction:	Antoine Bula, OFS; Juan Segura, OFS
Contenu:	Antoine Bula, OFS; Juan Segura, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	15 Éducation et science
Langue du texte original:	français
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
Page de titre:	OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © gradt – Fotolia.com
Impression:	en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2017 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Commandes d'imprimés:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Prix:	gratuit
Téléchargement:	www.statistique.ch (gratuit)
Numéro OFS:	1385-1700



Table des matières

Introduction	4
.....	
Scolarité obligatoire: généralités	5
.....	
Scolarité obligatoire: degré primaire 1–2 (école enfantine, cycle élémentaire)	7
.....	
Scolarité obligatoire: degré primaire 3–8	8
.....	
Scolarité obligatoire: degré secondaire I	9
.....	
Degré secondaire II: généralités	10
.....	
Degré secondaire II: formation professionnelle initiale	11
.....	
Degré secondaire II: maturité professionnelle	12
.....	
Degré secondaire II: maturité gymnasiale	13
.....	
Degré secondaire II: écoles de culture générale	14
.....	
Degré secondaire II: formations transitoires et complémentaires	15
.....	
Degré tertiaire: généralités	16
.....	
Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure	17
.....	
Degré tertiaire: écoles supérieures (ES)	18
.....	
Degré tertiaire: préparation aux examens professionnels ou supérieurs et formations non réglementées par la LFPr	19
.....	
Degré tertiaire: Hautes écoles	20
.....	
Degré tertiaire: Hautes écoles universitaires (HEU)	21
.....	
Degré tertiaire: Hautes écoles spécialisées (HES)	22
.....	
Degré tertiaire: Hautes écoles pédagogiques (HEP)	23
.....	
Sources	25
.....	
Abréviations	26
.....	

Introduction

Cette publication donne une vue d'ensemble des personnes en formation en Suisse. Les résultats statistiques sont présentés selon les différents degrés de formation constituant le système éducatif du pays, à savoir l'école obligatoire (degré primaire¹ et degré secondaire I), le degré secondaire II (formation professionnelle initiale et formations générales) et le degré tertiaire (formation professionnelle supérieure et hautes écoles). Ils se réfèrent aux données les plus récentes, soit celles de l'année scolaire 2015/16 pour les formations hors hautes écoles et celles de l'année académique 2016/17 pour les hautes écoles.

En 2015/16, la Suisse compte plus de 1,5 millions d'élèves et d'étudiants, ce qui représente près d'un cinquième de la population du pays. Environ la moitié des personnes en formation sont des femmes et près du quart sont de nationalité étrangère. 58% des personnes en formation se trouvent dans la scolarité obligatoire, 23% au degré secondaire II et 19% au degré tertiaire.

L'évolution du nombre d'élèves et d'étudiants depuis le début des années 2000 est marquée par deux tendances. Alors que les effectifs de la scolarité obligatoire stagnent, diminuent régulièrement puis augmentent à partir de 2012/2013 en lien avec l'évolution démographique, les effectifs du secondaire II et surtout ceux du tertiaire s'accroissent pendant la même période. La hausse observée dans le tertiaire se caractérise particulièrement dans le domaine des hautes écoles.

Vue d'ensemble des personnes en formation

T 1

	2000/01	2005/06	2010/11	2015/16
Total	1 441 668	1 496 138	1 529 814	1 588 792
Scolarité obligatoire	957 154	957 346	900 238	928 268
Degré secondaire II	315 672	324 467	354 347	365 171
Degré tertiaire	160 484	204 665	257 809	295 353
Degré indéfini	8 358	9 660	17 420	–

Sources: OFS – SDL, SHIS-studex

© OFS 2017

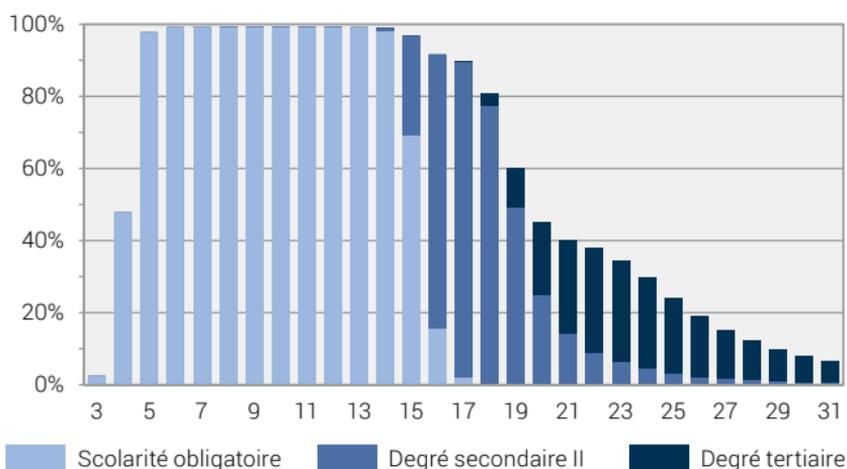
Le graphique G1 montre qu'en 2015/16 près de 50% des enfants de 4 ans sont scolarisés et qu'ils sont plus de 95% à l'être dès l'âge de 5 ans. La plupart des élèves ont terminé l'école obligatoire à 16 ans. La majorité d'entre eux restent cependant dans le système éducatif et

¹ Le niveau primaire se déroule sur huit ans, y compris les deux années d'école enfantine ou du cycle élémentaire.

suivent principalement une filière de formation du degré secondaire II. Alors que la majorité des élèves âgés de 16 à 18 ans suivent une formation de ce type, cette part baisse à 50% dès 19 ans, âge auquel les formations du degré tertiaire sont aussi amorcées. La participation à la formation se situe à près de 60% chez les jeunes de 19 ans, à 45% environ chez ceux de 20 ans et diminue ensuite de manière continue.

Taux de scolarisation selon l'âge, en 2015/16

G1



Sources: OFS – SDL, SHIS-studex, STATPOP

© OFS 2017

Scolarité obligatoire: généralités

La scolarité obligatoire a connu, ces dernières années, deux grandes réformes. La première touche à sa structure avec la mise en place du concordat HarmoS². Selon ce concordat, l'école obligatoire dure onze ans. Elle recouvre les degrés primaire et secondaire I. Le niveau primaire se déroule sur huit ans, y compris les deux années d'école enfantine ou de cycle élémentaire. La majorité des cantons a adopté les directives de HarmoS. Dans les cantons n'ayant pas adhéré au concordat, une harmonisation progressive est aussi constatée.

² «Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire». Il règle la durée et les principaux objectifs des degrés de formation ainsi que le passage d'un degré à l'autre.

La deuxième réforme concerne les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. Si ces derniers étaient auparavant placés dans des classes spéciales ou des écoles spécialisées, ils sont aujourd'hui de plus en plus intégrés dans des classes régulières où ils bénéficient également d'un soutien pédagogique spécialisé, individuellement ou en groupe³.

Selon le tableau T2 la scolarité obligatoire compte, en 2015/16, près de 928 300 élèves. 18% d'entre eux se trouvent au degré primaire 1-2 (école enfantine, cycle élémentaire années 1-2), 51% au primaire 3-8, 27% au secondaire I et 3% dans l'enseignement spécial. Les filles forment près de la moitié des effectifs de chaque degré de la scolarité obligatoire et les élèves étrangers près du quart. Les programmes d'enseignement spécial s'éloignent cependant fortement de ces deux moyennes (35% de filles, 46% d'élèves étrangers).

Vue d'ensemble des élèves de la scolarité obligatoire

T2

	2000/01	2005/06	2010/11	2015/16		
					Femmes (%)	Étrangers (%)
Scolarité obligatoire:						
total	957 154	957 346	900 238	928 268	48,5	26,7
Degré primaire 1-2 ¹	156 364	156 129	147 932	170 566	48,7	27,3
Degré primaire 3-8	473 739	454 092	429 254	477 572	49,1	26,6
Degré secondaire I	278 457	298 436	285 922	249 020	49,0	24,0
Programme d'enseignement spécial	48 594	48 689	37 130	31 110	35,1	46,0

¹ école enfantine, cycle élémentaire

Source: OFS – SDL

© OFS 2017

³ La statistique actuelle ne permet pas encore de montrer les élèves bénéficiant d'un soutien pédagogique spécialisé dans des classes ordinaires. Seuls sont relevés les élèves suivant un programme d'enseignement spécial, soit les élèves des écoles spécialisées et des classes spéciales (y c. classes pour élèves de langue étrangère et d'introduction).

Scolarité obligatoire: degré primaire 1–2 (école enfantine, cycle élémentaire)

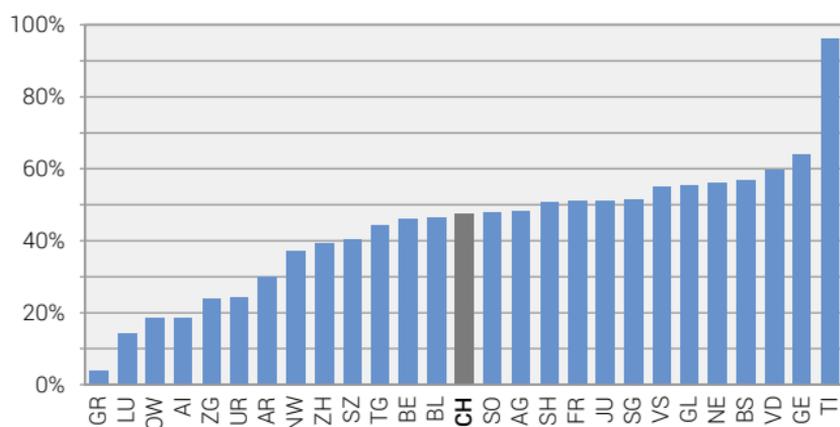
Le degré primaire 1–2 comprend les deux premières années de la scolarité obligatoire. Celles-ci se rapportent à l'école enfantine ou aux deux premières années du cycle élémentaire. Avant la mise en œuvre du concordat HarmoS, ce degré correspondait à la préscolarité. Pour quelques cantons, la fréquentation de ce programme est obligatoire uniquement pendant une année. Dans le canton du Tessin, une année facultative en plus des deux années d'école enfantine est proposée aux enfants à partir de trois ans. L'hétérogénéité de ces pratiques se reflète dans le graphique G2 qui montre, par canton, le pourcentage d'enfants âgés de 4 ans ayant déjà débuté un programme préscolaire par rapport au total des enfants du même âge. Ces différences tendent toutefois à se réduire suite à la mise en place d'HarmoS.

En 2015/16, plus de 170 500 enfants fréquentent le degré préscolaire, ce qui représente une augmentation de 2,1% par rapport à l'année précédente. 49% des enfants sont de sexe féminin et 27% de nationalité étrangère.

Selon les scénarios 2016–2025 de l'OFS pour l'école obligatoire, les effectifs du degré primaire 1–2 devrait augmenter ces prochaines années en raison de l'accroissement du nombre de naissances ainsi que de la mise en place du concordat HarmoS.

Taux de scolarisation des enfants de 4 ans selon le canton, en 2015/16

G2



Sources: OFS – SDL, STATPOP

© OFS 2017

Scolarité obligatoire: degré primaire 3 – 8

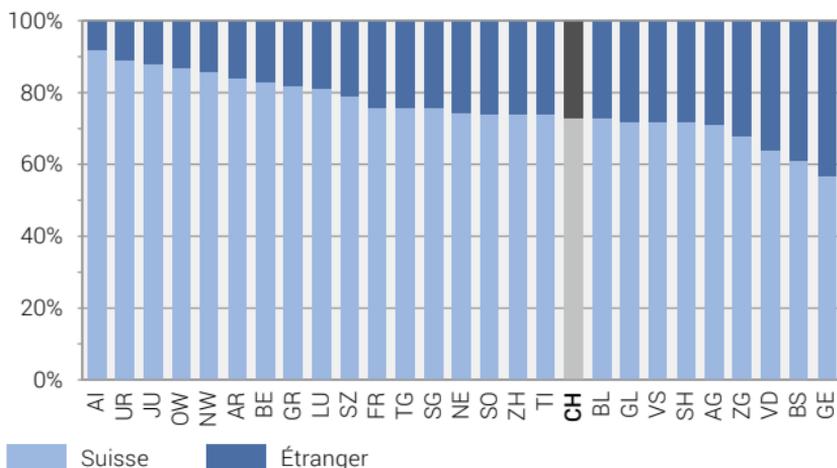
Le degré primaire 3–8 s'étend de la 3^e à la 8^e année de la scolarité obligatoire et dure donc six ans. Avant la mise en place du concordat HarmoS, celui-ci correspondait aux années scolaires 1 à 5 ou 6 du degré primaire. Dans le canton du Tessin, le degré primaire 3–8 ne dure que cinq ans⁴. Ce degré a pour objectif d'enseigner aux enfants la lecture, l'écriture et les mathématiques ainsi que de leur inculquer des connaissances élémentaires dans d'autres matières.

En 2015/16, plus de 477 500 élèves fréquentent le degré primaire 3–8, soit une augmentation de 2,3% par rapport à l'année précédente. La part des filles se monte à 49% et celle des enfants de nationalité étrangère à 27%. Comme le montre le graphique G3, la part d'élèves étrangers diffère notablement selon le canton.

Par rapport à 2000/01, le degré primaire 3–8 présente un effectif stable (augmentation de 0,8%). Selon les scénarios 2016–2025 de l'OFS pour l'école obligatoire, le nombre d'élèves de ce degré a amorcé une nouvelle phase de hausse et devraient continuer à croître durant toute la prochaine décennie.

Élèves du degré primaire 3–8 selon la nationalité et le canton, en 2015/16

G3



Source: OFS – SDL

© OFS 2017

⁴ Dans ce canton, le degré secondaire I commence plus tôt et s'étend sur quatre ans au lieu de trois.

Scolarité obligatoire: degré secondaire I

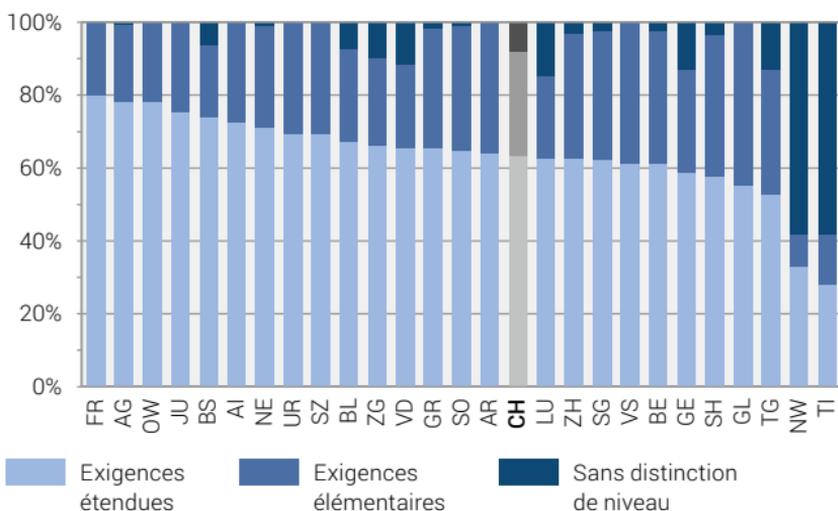
La durée de la scolarité au degré secondaire I s'étend sur trois ans⁵. Durant cette période, les élèves reçoivent une formation générale de base et se préparent à l'entrée dans le degré de formation suivant ou, dans de rares cas, au passage immédiat à la vie active.

Le degré secondaire I est composé de trois modèles qui se distinguent quant aux exigences posées aux élèves: les filières aux exigences élémentaires, celles aux exigences étendues et celles sans distinction de niveau ou sans information sur le type de sélection des élèves. Les modèles diffèrent selon les cantons et coexistent à l'intérieur d'un même canton.

En 2015/16, près de 249 000 élèves fréquentent le degré secondaire I, soit 2,3% de moins par rapport à l'année précédente. 49% d'entre eux sont des filles et 24% sont de nationalité étrangère. Le 63% des effectifs est inscrit dans un programme à exigences étendues.

Le nombre d'élèves du secondaire I a connu une baisse de plus de 16% depuis 2005/06. Selon les scénarios 2016–2025 de l'OFS pour l'école obligatoire, les effectifs devraient encore légèrement diminuer avant de se remettre à croître.

Élèves du degré secondaire I selon le niveau d'exigence et le canton de domicile, en 2015/16 G4



Source: OFS – SDL

© OFS 2017

⁵ À l'exception du canton du Tessin où le degré secondaire I (Scuola media) dure quatre ans.

Degré secondaire II: généralités

Le degré secondaire II fait suite à l'école obligatoire. Les élèves se répartissent principalement entre les formations professionnelles initiales et les formations générales. Les formations transitoires et complémentaires ainsi que la maturité professionnelle complètent cette offre. Les formations durent généralement de 2 à 4 ans et s'achèvent par l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC), d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), d'un certificat de maturité ou d'un autre type de certificat. À l'exception de l'AFP, les titres obtenus à la fin des études du degré secondaire II permettent un accès direct au degré tertiaire.

En 2015/16, près de 365 000 élèves fréquentent une filière du degré secondaire II. 62,5% d'entre eux suivent une formation professionnelle initiale et 26,5% une formation générale menant à une maturité gymnasiale, à un certificat de culture générale ou à une maturité spécialisée. Les 11% restants suivent une maturité professionnelle MP2, une formation transitoire ou une formation complémentaire.

Vue d'ensemble des élèves du degré secondaire II

T3

	2000/01	2005/06	2010/11	2015/16		
					Femmes (%)	Étrangers (%)
Degré secondaire II: total	315672	324467	354347	365171	47,7	20,8
Formations transitoires sec. I–sec. II	13 399	15 859	17 019	17 554	48,5	48,6
Formation professionnelle initiale ¹	207 969	213 174	228 825	228 431	41,9	19,5
Maturité professionnelle ²	3 215	5 288	7 670	9 486	48,7	9,6
Formations générales	82 985	82 119	87 702	96 849	59,5	20,3
Formations complémentaires degré secondaire II	8 104	8 027	13 131	12 851	61,3	17,5

¹ y compris les maturités professionnelles intégrées dans la formation professionnelle initiale (MP1)

² maturités professionnelles après la formation professionnelle initiale (MP2)

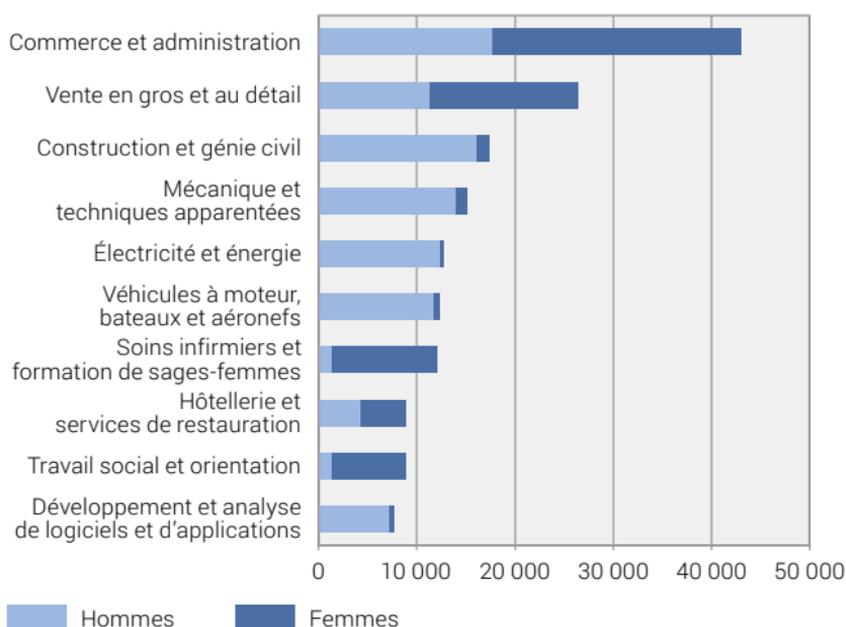
Selon les scénarios 2016 – 2025 de l'OFS pour le degré secondaire II, les effectifs de ces filières, dont la croissance a fortement ralenti, devraient peu évoluer dans les années à venir pour ensuite repartir à la hausse.

Degré secondaire II: formation professionnelle initiale

La formation professionnelle initiale est réglementée au niveau fédéral et repose majoritairement sur le système dual (90% des élèves en 2015/16; le reste suit une formation en école à plein temps). Le modèle dual propose un enseignement partagé entre l'entreprise formatrice (pratique) et l'école professionnelle (théorie). Les élèves suivant une formation professionnelle initiale obtiennent, après 3 ou 4 ans, un CFC ou, après 2 ans, une AFP. Cette dernière est destinée aux personnes éprouvant des difficultés à suivre le cursus CFC. Elle permet toutefois par la suite d'entrer en deuxième année de la filière CFC du même métier.

Élèves de la formation professionnelle initiale selon les domaines de formations les plus représentés et le sexe, en 2015/16

G 5



Remarque: les autres domaines de formation représentent 28% des élèves.

En 2015/16, la formation professionnelle initiale compte près de 228 400 élèves, soit un effectif stable par rapport à l'année scolaire précédente (baisse inférieure à 0,8%). 42% des élèves sont des jeunes femmes et 19,5% sont de nationalité étrangère. La quasi-totalité des élèves de la formation professionnelle initiale suivent un programme menant au CFC (94%). Le reste choisit une formation de type AFP (6%), les autres voies de formation professionnelle étant très marginales.

Les trois domaines de formation les plus souvent choisis par les élèves en 2015/16 sont : Commerce et administration (19%), Vente en gros et au détail (12%), Construction et génie civil (8%). Certains domaines sont clairement dominés par un sexe.

Degré secondaire II: maturité professionnelle

La maturité professionnelle, créée au début des années 1990, ouvre les portes des hautes écoles spécialisées. En mai 2015 est entrée en vigueur la nouvelle ordonnance sur la maturité professionnelle (OMPr 2009), ce qui a pour conséquence l'introduction de nouvelles orientations de maturité professionnelle à partir de 2015/16. Celles-ci remplacent donc progressivement les anciennes orientations. Les résultats sont présentés ici selon la nouvelle nomenclature.

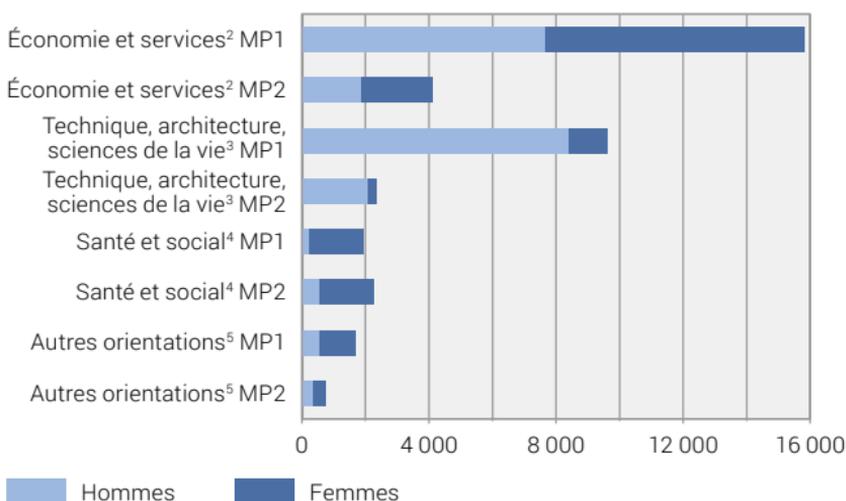
La formation s'effectue soit parallèlement à la formation professionnelle initiale (modèle MP1), soit après (modèle MP2). Environ trois quarts des élèves se préparant à la maturité professionnelle choisissent la voie MP1, le quart restant la MP2. Ce rapport ne correspond cependant pas à celui observé au niveau des titres délivrés (53% MP1, 47% MP2 pour l'année 2015). Cela tient au fait que les élèves optant pour la voie MP1 suivent leur formation sur une durée de trois ans minimum, alors que ceux choisissant la voie MP2 se préparent, en général, pendant un an seulement.

En 2015/16, 38 543 élèves ont suivi un programme menant à une maturité professionnelle, soit un résultat stable par rapport à l'année scolaire précédente (baisse de 1,5%). 44% d'entre eux sont des jeunes femmes et 13% des élèves de nationalité étrangère.

Les orientations Économie et services ainsi que Technique, architecture, sciences de la vie sont celles qui sont le plus souvent suivies; elles regroupent respectivement 52% et 31% des élèves. Les jeunes femmes sont majoritaires dans les orientations Économie et services, Arts visuels et arts appliqués, Santé-social alors que les jeunes hommes le sont dans les orientations Technique, architecture, sciences de la vie et Nature, paysage et alimentation.

Élèves en maturité professionnelle (MP1 et MP2) selon l'orientation¹ et le sexe, en 2015/16

G 6



¹ orientations selon OMPr (ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale) 2009

² y compris orientation commerciale selon OMPr 1998

³ y compris orientation technique selon OMPr 1998

⁴ y compris orientation santé-social selon OMPr 1998

⁵ autres orientations: Arts visuels et arts appliqués, Nature, paysage et alimentation selon OMPr 2009 et artistique, artisanale, sciences naturelles selon OMPr 1998

Source: OFS – SDL

© OFS 2017

Degré secondaire II: maturité gymnasiale

La maturité gymnasiale est délivrée après trois à quatre ans d'études, selon le canton, au sein d'une école de maturité gymnasiale. Elle fait l'objet d'une reconnaissance officielle par la Confédération (Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale ORM) et les cantons (Règlement de reconnaissance de maturité, RRM). Elle prépare les élèves pour les hautes écoles universitaires et pédagogiques.

En 2015/16, 70 512 élèves fréquentent une école de maturité, ce qui représente une diminution de moins de 1% par rapport à l'année scolaire précédente. 57% d'entre eux sont des jeunes femmes et 14% sont de nationalité étrangère.

Le RRM prévoit que les élèves choisissent, en plus des sept disciplines fondamentales, une option spécifique et une option complémentaire. Comme le montre le tableau T4, les trois options spécifiques ayant le plus de succès en 2015/16 sont: Économie et droit (21%), Langue moderne (20%), Biologie et Chimie (18%). L'option Physique et application des mathématiques présente la part la plus importante de jeunes hommes alors que les Arts visuels regroupent principalement des jeunes femmes.

Écoles de maturité gymnasiale: élèves selon l'option spécifique et le sexe, en 2015/16

T4

	Total	Hommes	Femmes
Maturités gymnasiales: total	70 512	30 348	40 164
RRM Économie et droit	15 154	8 743	6 411
RRM Langue moderne	14 260	3 481	10 779
RRM Biologie et chimie	12 634	5 802	6 832
RRM Physique et applications des mathématiques	7 136	5 372	1 764
RRM Arts visuels	5 146	1 177	3 969
RRM Philosophie, pédagogie et psychologie	4 025	1 025	3 000
RRM Musique	2 809	878	1 931
RRM Langues anciennes	2 739	1 044	1 695
RRM Sans reconnaissance fédérale	1 233	500	733
RRM Mathématiques et sciences	185	93	92
RRM Sans distinction	5 191	2 233	2 958

Source: OFS – SDL

© OFS 2017

Degré secondaire II: écoles de culture générale

Les écoles de culture générale, dont l'instance de reconnaissance est la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), dispensent une formation générale tout en introduisant les élèves à un domaine professionnel. Au bout de trois ans, les élèves obtiennent un certificat de culture générale qu'ils peuvent compléter avec une maturité spécialisée en accomplissant une quatrième année d'études.

En 2015/16, 17 694 élèves fréquentent une école de culture générale, soit un effectif stable par rapport à l'année scolaire précédente (augmentation de 1%). 74% d'entre eux sont des jeunes femmes et 21% sont de nationalité étrangère.

Comme le montre le tableau T5, les trois orientations les plus fréquentées relèvent des domaines de la Santé (20%), de la Pédagogie (16%) et du Travail social/pédagogie (14%). À une exception près (Sport), les jeunes femmes sont majoritaires dans toutes les orientations.

Écoles de culture générale: élèves selon l'orientation, le type de préparation et le sexe, en 2015/16 T5

	Total	dont		Hommes	Femmes
		préparation au certificat	préparation à la maturité spécialisée		
Écoles de culture générale: total	17 694	14 872	2 822	4 608	13 086
Tronc commun	3 743	3 743	0	1 127	2 616
Santé	3 470	2 572	898	995	2 475
Pédagogie	2 861	1 913	948	570	2 291
Travail social/ pédagogie	2 477	2 472	5	668	1 809
Travail social	1 594	941	653	342	1 252
Santé/pédagogie	806	806	0	115	691
Travail social/ santé	795	795	0	118	677
Arts et design	792	628	164	238	554
Communication et information	728	645	83	273	455
Santé/sciences naturelles	273	236	37	90	183
Musique et théâtre	121	96	25	45	76
Sport	30	25	5	25	5
Psychologie appliquée	2	0	2	1	1
Sciences naturelles	2	0	2	1	1

Source: OFS – SDL

© OFS 2017

Degré secondaire II: formations transitoires et complémentaires

Formations transitoires secondaire I–II

Les élèves qui n'ont pas encore trouvé de formation après la scolarité obligatoire ou qui doivent rattraper des connaissances scolaires peuvent suivre une formation transitoire dont la durée est généralement d'une année. En 2015/16, 17 554 élèves ont recours à une telle offre, ce qui représente une augmentation de moins de 4% par rapport à l'année scolaire précédente.

Formations complémentaires secondaire II – tertiaire

Les formations complémentaires ont généralement pour fonction d'ouvrir, en complément aux titres déjà acquis, l'accès à une offre de formation spécifique du degré tertiaire. Les formations dites passerelles, qui permettent aux titulaires d'une maturité professionnelle d'entrer dans les hautes écoles universitaires, en sont un exemple. Pendant l'année scolaire 2015/16, 12 851 élèves suivent une formation scolaire complémentaire, soit une diminution de 5% par rapport à l'année scolaire précédente.

Degré tertiaire: généralités

Le degré tertiaire se divise en deux domaines: la formation professionnelle supérieure et les hautes écoles.

Ces deux dernières décennies, le degré tertiaire a subi deux grandes transformations: d'une part le transfert d'une partie des formations professionnelles supérieures vers les hautes écoles a été effectué avec la création des hautes écoles spécialisées (HES) dans les années 1990; ce mouvement a été suivi du transfert vers le tertiaire d'un certain nombre de formations qui se déroulaient auparavant au degré secondaire II⁶. D'autre part, les hautes écoles ont subi de profonds changements dans l'organisation des études suite à l'application des directives de la Déclaration de Bologne⁷ dès le début des années 2000. La forte augmentation des effectifs depuis 2000/01 (+84%) est principalement due à ces deux facteurs.

En 2015/16, 295 353 personnes étudient au degré tertiaire. La grande majorité (81%) suit une formation dans une haute école. Les 19% restants se trouvent dans la formation professionnelle supérieure. La part des femmes est plus élevée dans les hautes écoles que dans la formation professionnelle supérieure. Il en va de même pour la part des étudiants étrangers.

⁶ C'est le cas, en particulier, de la formation des enseignants du préscolaire et du primaire.

⁷ Cette déclaration vise à créer un espace européen de l'enseignement supérieur et à harmoniser les systèmes d'enseignement et des diplômes.

	2000/01	2005/06	2010/11	2015/16		
					Femmes (%)	Étrangers (%)
Total	160 484	204 665	257 809	295 353	49,6	22,3
Formation professionnelle supérieure	38 674	38 151	51 280	56 597	43,5	11,9
Hautes écoles	121 810	166 514	206 529	238 756	51,1	24,8

Sources: OFS – SDL, SHIS-studex

© OFS 2017

Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure

Les formations professionnelles supérieures permettent aux personnes ayant accompli une formation professionnelle initiale d'approfondir leurs connaissances dans leur domaine ou de les élargir. Les programmes proposés sont fortement axés sur la pratique et préparent les étudiants à assumer des fonctions techniques et dirigeantes, au moins à un niveau de cadre moyen.

La formation professionnelle supérieure comprend les écoles supérieures et la préparation aux examens professionnels ou supérieurs régis par la LFPr⁸ ainsi que les formations non réglementées par cette dernière.

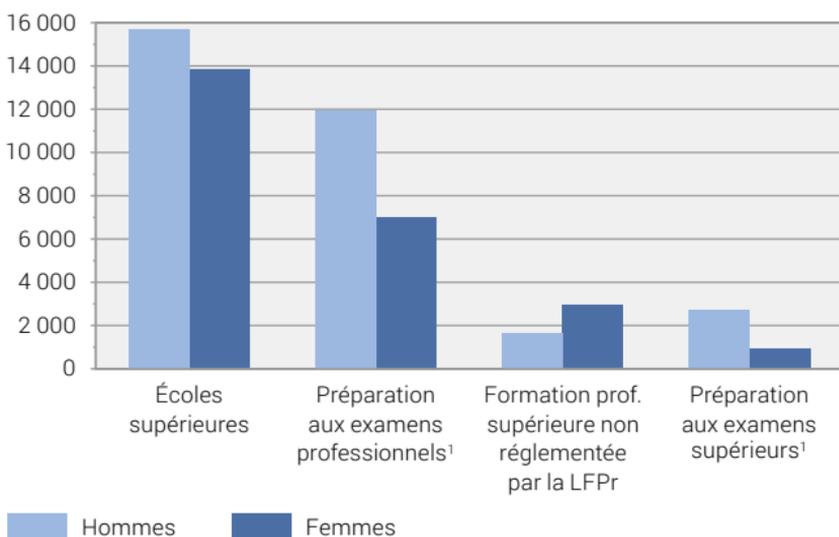
On dénombre, durant l'année scolaire 2015/16, 56 597 étudiants dans la formation professionnelle supérieure (-7% par rapport à l'année scolaire précédente). La plus grande partie d'entre eux (52%) fréquentent une école supérieure, 40% se préparent à un examen professionnel ou supérieur⁹ et 8% étudient dans une filière de formation non réglementée par la LFPr. Les hommes forment la majorité des effectifs sauf dans ce dernier domaine (64% de femmes).

⁸ loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) de 2002

⁹ Les étudiants se préparant aux examens professionnels ou supérieurs ne sont pas relevés de manière exhaustive car les préparations aux examens fédéraux ne sont pas réglementées de façon formelle. Celles-ci sont, pour la plupart, modulaires et ne sont relevées que si le module dure au moins une demi-année scolaire (plein temps).

Étudiants de la formation professionnelle supérieure par type de formation et sexe, en 2015/16

G7



¹ Les étudiants ne sont pas relevés de manière exhaustive car les préparations aux examens fédéraux ne sont pas réglementées de façon formelle. Celles-ci sont, pour la plupart, modulaires et ne sont relevées que si le module dure au moins une demi-année scolaire (plein temps).

Source: OFS – SDL

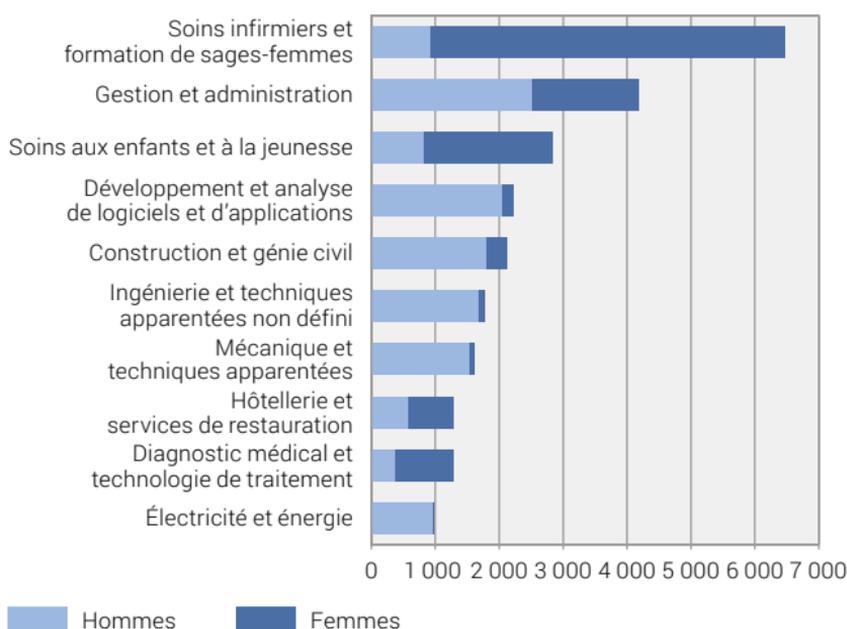
© OFS 2017

Degré tertiaire: écoles supérieures (ES)

Les écoles supérieures (ES) proposent des formations reconnues par la Confédération. Celles-ci durent au moins trois ans lorsqu'elles sont suivies en cours d'emploi et au moins deux ans lorsqu'elles se font à plein temps. L'élaboration des diverses filières et leur reconnaissance par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) reposent sur les plans d'études cadres qui règlent les formations. Ils sont contraignants pour tous les prestataires du domaine de la formation.

Pendant l'année scolaire 2015/16, les écoles supérieures accueillent 29 499 étudiants, dont 47% de femmes et 12% de personnes de nationalité étrangère. Comme le montre le graphique G8, la filière la plus suivie est celle des Soins infirmiers et formation de sages-femmes (22% des étudiants). Vient ensuite la filière Gestion et administration (14%) et Soins aux enfants et à la jeunesse (10%). Tous les autres domaines comptent chacun moins de 8% des étudiants. Quant à la répartition des étudiants selon le sexe, elle varie fortement entre les divers domaines de formation.

Étudiants des écoles supérieures selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, en 2015/16 G 8



Remarque: les autres domaines de formation représentent 16% des étudiants.

Source: OFS – SDL

© OFS 2017

Degré tertiaire: préparation aux examens professionnels ou supérieurs et formations non réglementées par la LFPr

Les examens professionnels ou supérieurs sont reconnus sur le plan fédéral et protégés¹⁰, contrairement aux formations non réglementées par la LFPr.

Pendant l'année scolaire 2015/16, 22 487 étudiants ont suivi un cours de préparation à un examen professionnel ou supérieur¹¹. Près des trois quarts d'entre eux se forment dans l'un des domaines présentés dans le graphique G9. La répartition des étudiants selon le sexe varie fortement entre les divers domaines.

Quant aux formations non réglementées par la LFPr, elles comptent 4611 étudiants pendant l'année scolaire 2015/16. 19% d'entre eux sont inscrits dans le domaine de formation Gestion et

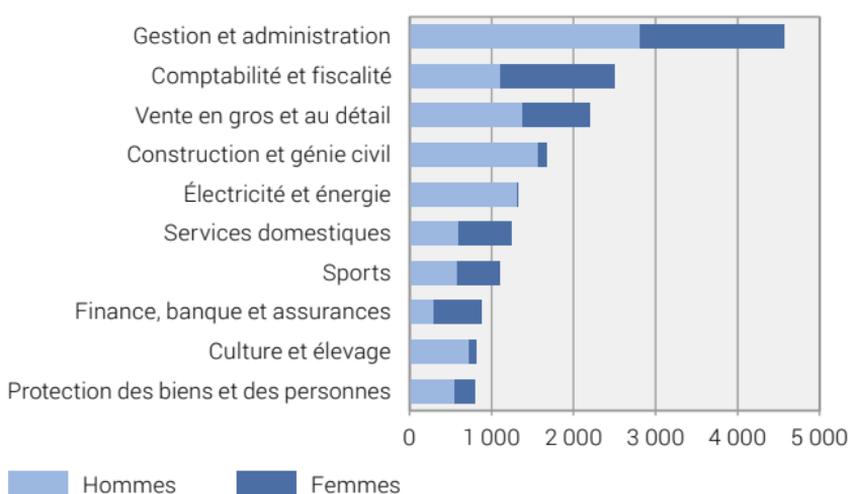
¹⁰ À noter que seul l'examen final est réglementé. Bien qu'il existe des cours de préparation, les candidats sont libres de se préparer aux examens comme ils l'entendent. La statistique actuelle ne relève que les personnes inscrites dans les cours de préparation.

¹¹ voir note 9

administration et 17% dans les Soins infirmiers et formation de sages-femmes. Les autres domaines comptent chacun moins de 10% des étudiants.

Étudiants en préparation aux examens professionnels ou supérieurs¹ selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, en 2015/16

G9



¹ Les étudiants ne sont pas relevés de manière exhaustive car les préparations aux examens fédéraux ne sont pas réglementées de façon formelle. Celles-ci sont, pour la plupart, modulaires et ne sont relevées que si le module dure au moins une demi-année scolaire (plein temps).

Remarque: les autres domaines de formation représentent 24% des étudiants.

Source: OFS – SDL

© OFS 2017

Degré tertiaire: Hautes écoles

Le paysage suisse des hautes écoles est formé de trois types d'institutions: les hautes écoles universitaires (HEU), spécialisées (HES) et pédagogiques (HEP).

En 2016/17, plus de 244 000 personnes suivent une formation dans une haute école suisse, ce qui représente une hausse de 100% par rapport à 2000/01 et de 2% par rapport à l'année précédente. Cette importante évolution des effectifs est en grande partie due au développement de l'offre de formation HES et HEP depuis le début des années 2000. Dans les HES, la hausse du nombre d'étudiants entre 2000/01 et 2016/17 est particulièrement importante (+199%).

Plus de 60% des étudiants sont immatriculés dans une HEU, 31% dans une HES et environ 8% dans une HEP. Les femmes sont légèrement mieux représentées (51%) que les hommes et les étudiants de

nationalité étrangère forment le quart des personnes en formation. La répartition des étudiants selon le sexe et la nationalité est toutefois très différente selon le type de haute école et le niveau d'études.

La Réforme de Bologne, lancée dans les hautes écoles suisses au début des années 2000, qui a notamment provoqué le remplacement progressif des études traditionnelles de licence/diplôme par une formation à deux cycles (bachelor/master), est achevée. Cet état se reflète dans la répartition des étudiants selon le niveau d'études. En 2016/17, le bachelor est en effet le niveau qui regroupe la plus grande part des étudiants (près de 60%), suivi du master (22%). L'enseignement post grade concerne 16% des étudiants (10% au niveau doctorat et 6% dans la formation continue et approfondie).

Vue d'ensemble des étudiants des hautes écoles T 7

	2000/01	2005/06	2010/11	2016/17		
					Femmes (%)	Étrangers (%)
Total	121 810	166 514	206 529	244 104	51,1	25,1
HEU	96 673	112 374	131 494	148 534	50,4	30,3
HES	25 137	43 721	60 930	75 098	46,4	18,8
HEP	–	10 419	14 105	20 472	73,1	9,8

Source: OFS – SHIS-studex

© OFS 2017

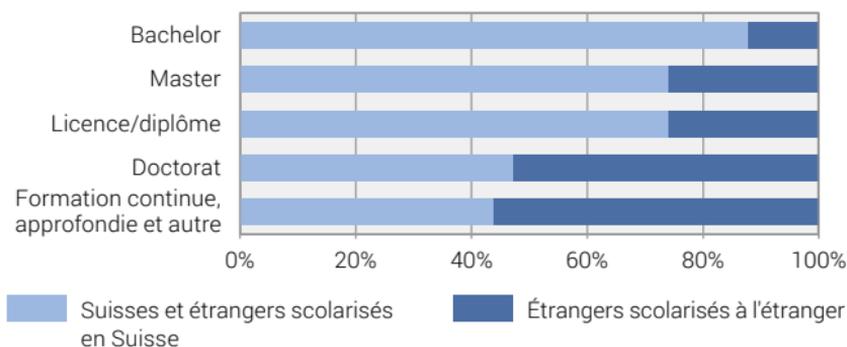
Degré tertiaire: Hautes écoles universitaires (HEU)

En 2016/17, 148 500 personnes suivent une formation universitaire, ce qui représente une hausse de 1,8% par rapport à l'année précédente. Les effectifs dans les HEU sont chaque année plus importants. L'augmentation atteint 54% si l'on compare le nombre d'étudiants de 2000/01 à celui de 2016/17.

Les Sciences sociales (16% de la totalité des étudiants HEU) et les Sciences économiques (15%) sont les domaines qui réunissent le plus grand nombre de personnes. Avec près de 18% des étudiants HEU, l'Université de Zurich est la plus importante de Suisse en termes d'effectifs. Le nombre de femmes et d'hommes étudiant dans les HEU est quasiment similaire, mais leur part respective varie fortement selon les domaines et les niveaux d'études considérés.

Environ 30% des étudiants HEU sont de nationalité étrangère, 25% étaient domiciliés à l'étranger avant le début de leurs études universitaires. Les étudiants étrangers scolarisés à l'étranger sont même majoritaires au niveau du doctorat et de la formation continue et approfondie.

Étudiants HEU selon la nationalité, le lieu de scolarisation et le niveau d'études, en 2016/17 G 10



Source: OFS – SHIS-studex

© OFS 2017

Degré tertiaire: Hautes écoles spécialisées (HES)

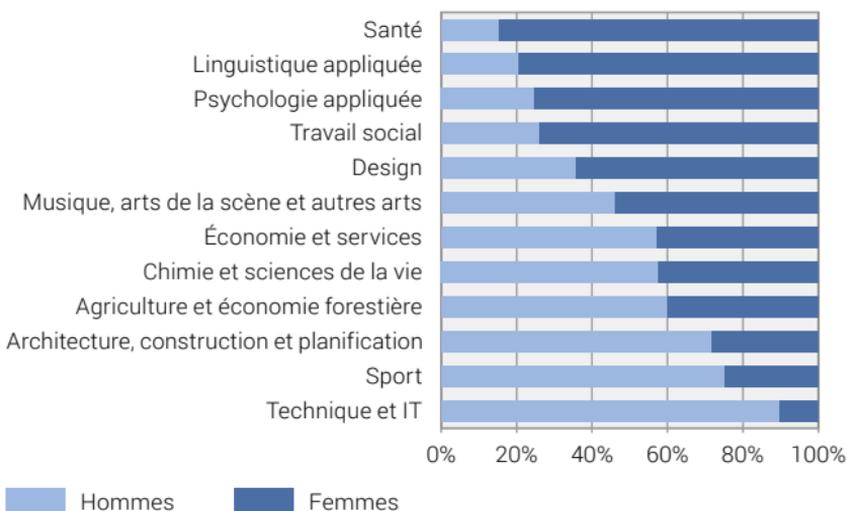
Depuis leur création à la fin des années 1990, les HES ont constamment évolué. De nouvelles filières (également au niveau master) et de nouvelles institutions ont progressivement étoffé le système HES. Ceci a permis un développement important et régulier des effectifs. De 25 000 étudiants en 2000/01, les HES ont passé à plus de 75 000 personnes immatriculées en 2016/17. La part des femmes (26% en 2000/01) a massivement augmenté au fil des ans pour atteindre 46% en 2016/17, grâce principalement au développement de l'offre de formation HES en Santé (85% d'étudiantes en 2016/17). L'importance de la représentation féminine est très variable selon le domaine d'études et le niveau d'études, tout comme celle des étrangers, qui atteint 17% en 2016/17. Les étudiants étrangers sont le mieux représentés au niveau master (42%).

La Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale (28%) et la Zürcher Fachhochschule (24%) regroupent plus de la moitié des effectifs HES. Les étudiants optent le plus souvent pour une formation en Économie et services (36%), en Technique et IT (18%) ou en Travail social (11%).

Les HES ont terminé leur transition vers les niveaux d'études conformes à Bologne. L'introduction du master en est l'élément le plus important, car il a ajouté un degré supplémentaire aux études, degré qui n'existait pas auparavant. Depuis 2010/11, plus aucune personne n'a débuté une formation HES au niveau diplôme.

Étudiants HES selon le domaine d'études et le sexe, en 2016/17

G 11



Source: OFS – SHIS-studex

© OFS 2017

Degré tertiaire: Hautes écoles pédagogiques (HEP)

Les HEP sont des hautes écoles spécifiques: le niveau d'études dépend de la branche d'études, à savoir du niveau scolaire auquel se destinent les futurs enseignants. Ces derniers doivent avoir obtenu un bachelor pour enseigner aux degrés préscolaire et primaire, un master pour le degré secondaire I et un master universitaire suivi d'un diplôme pédagogique HEU ou HEP pour le secondaire II. Pour les autres branches HEP, ce sont des études de niveau master qui sont exigées, excepté en Logopédie et en Psychomotricité où le bachelor suffit. Les HEP ne sont pas systématiquement les seules institutions à être chargées de la formation des enseignants. Dans certains cantons, cette mission est partagée entre HEP et HEU. Le canton de Genève fait exception, puisque la formation des enseignants y est dispensée exclusivement à l'université.

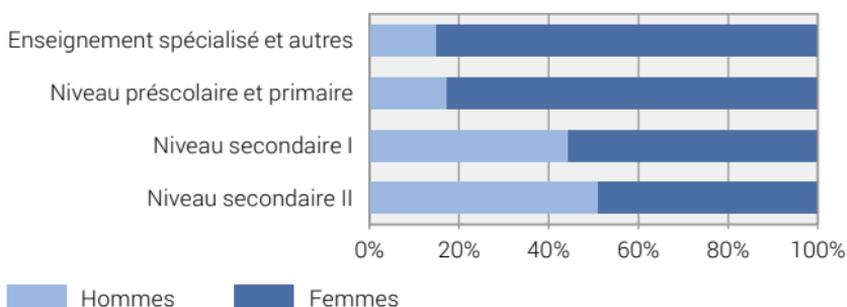
Depuis leur création, les HEP n'ont cessé d'augmenter leurs effectifs. En 2016/17, un peu plus de 20 000 étudiants suivaient une formation pédagogique, ce qui correspond à une hausse de plus de

1,8% par rapport à l'année précédente. 73% des étudiants sont des femmes et moins de 10% sont d'origine étrangère. Comme le montre le graphique G12, les femmes sont plus ou moins bien représentées selon la branche d'études.

Plus de la moitié des étudiants HEP suivent une formation dans la branche préscolaire et primaire. Le nombre d'entrants au bachelor en 2016/17 y était supérieur à 3000 personnes, soit 27% de plus qu'en 2010/11.

Étudiants HEP selon la branche d'études et le sexe, en 2016/17

G12



Source: OFS – SHIS-studex

© OFS 2017

Sources

Statistique des élèves et des étudiants (SDL)

La Statistique des élèves et des étudiants (SDL) résulte de 26 statistiques cantonales. Sont recensées toutes les personnes qui suivent pendant une demi-année au moins un programme visant un objectif de formation déterminé, à plein temps ou à temps partiel. Le relevé s'étend du degré primaire 1–2 (école enfantine/cycle élémentaire années 1–2) au degré tertiaire (hautes écoles non comprises). Les institutions de formation publiques et privées sont incluses dans le recensement. Les données des 26 cantons sont harmonisées par l'OFS au niveau suisse.

Système d'information universitaire suisse (SIUS)

La banque de données des étudiants et diplômés du système d'information universitaire suisse (SIUS) a été conçue au début des années 1970 pour répondre aux besoins croissants de coordination et de planification de la Confédération et des cantons dans le domaine des hautes écoles. Elle renseigne sur la situation dans les études, le déroulement de celles-ci et sur divers facteurs sociodémographiques des étudiants. Toutes les personnes immatriculées possèdent un identificateur personnel. Celui-ci permet de traiter les données personnelles relevées de manière anonyme et de réaliser des analyses de flux (par ex. changements de haute école ou de branche, taux de réussite, durée des études). La banque de données sert de base pour les analyses scientifiques sur le déroulement des études dans les hautes écoles suisses, notamment pour les indicateurs des hautes écoles et les prévisions du nombre d'étudiants qu'établit l'OFS. Depuis l'année scolaire 2012/13, le NAVS13 est relevé en complément pour chaque personne permettant des analyses longitudinales sur l'ensemble des niveaux de formation.

Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

La Statistique de la population et des ménages (STATPOP) fait partie des enquêtes réalisées à partir de 2010 dans le cadre du nouveau système de recensement annuel de la population. Elle présente l'état et la structure de la population résidente et des ménages au 31 décembre d'une année donnée ainsi que les mouvements enregistrés pendant l'année civile.

Abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CFC	Certificat fédéral de capacité
EPF	Écoles polytechniques fédérales
ES	Écoles supérieures
HEP	Hautes écoles pédagogiques
HES	Hautes écoles spécialisées
HEU	Hautes écoles universitaires (EPF incluses)
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle
MP	Maturité professionnelle
OFS	Office fédéral de la statistique
ORM	Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale
RRM	Règlement de reconnaissance de maturité
SDL	Statistique des élèves
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
SIUS	Système d'information universitaire suisse

L'OFS édite régulièrement des publications et des études thématiques sur ce sujet. Nous vous invitons à consulter notre site Internet : **www.education-stat.admin.ch**

Commandes d'imprimés

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

order@bfs.admin.ch

Prix

gratuit

Téléchargement

www.statistique.ch (gratuit)

Numéro OFS

1385-1700

La statistique www.la-statistique-compte.ch
compte pour vous.